

l'Alliance, elle menacerait aussi les fondements de la paix mondiale.

“En même temps, ils constatent que les données de leur défense commune se sont trouvées profondément modifiées au cours des dix dernières années: les rapports stratégiques entre les États-Unis et l'Union soviétique ont atteint une situation de quasi-équilibre. De ce fait, bien que tous les pays de l'Alliance restent vulnérables à une attaque, la nature du danger auquel ils sont exposés a évolué. En conséquence, les problèmes que pose à l'Alliance la défense de l'Europe ont revêtu un caractère différent et plus spécifique.

“Cependant, les éléments essentiels de la situation qui a conduit à la signature du Traité n'ont pas changé. Bien que l'engagement de tous les Alliés de participer à la défense commune réduise le risque d'une agression extérieure, la contribution à la sécurité de l'Alliance tout entière assurée par les forces nucléaires des États-Unis, basées tant aux États-Unis qu'en Europe, ainsi que par la présence de forces nord-américaines en Europe, demeure indispensable.

“Il en résulte toutefois pour l'Alliance l'obligation d'apporter un soin attentif aux risques auxquels elle se trouve exposée sur le théâtre européen et de mettre en oeuvre tous les moyens aptes à les conjurer. Les pays européens, qui fournissent les trois quarts du potentiel classique de l'Alliance en Europe, et dont deux disposent de forces nucléaires en mesure de jouer un rôle dissuasif propre contribuant au renforcement global de la dissuasion de l'Alliance, s'engagent à apporter la contribution nécessaire au maintien de la défense commune à un niveau capable de dissuader et, au besoin, de repousser toute entreprise dirigée contre l'indépendance et l'intégrité territoriale des membres de l'Alliance.

“Les États-Unis, de leur côté, réaffirment qu'ils s'engagent à n'accepter aucune situation qui exposerait leurs alliés à une pression extérieure politique ou militaire susceptible d'aliéner leur liberté et déclarent qu'ils sont résolus, en union avec leurs alliés, à maintenir des forces en Europe, au niveau que requerra la crédibilité de la stratégie de dissuasion et à maintenir

la capacité de défendre la zone de l'Atlantique Nord si la dissuasion échouait.

“Les membres de l'Alliance affirment à ce propos que la finalité de toute politique de défense étant d'interdire à l'adversaire éventuel d'atteindre par un conflit armé les objectifs qu'il voudrait imposer, toutes les forces nécessaires seraient employées à cette fin. Tout en réaffirmant que l'un des principaux objectifs de leurs politiques est de rechercher des accords qui réduiraient les risques de guerre, ils déclarent aussi que de tels accords ne doivent pas limiter leur liberté d'employer pour la défense commune, en cas d'attaque, toutes les forces à leur disposition. Ils sont convaincus en effet qu'une telle détermination demeure la meilleure assurance que la guerre sous toutes ses formes sera évitée.”

Les forces nord-américaines en Europe
“Tous les membres de l'Alliance s'accordent à penser que la présence continue de forces canadiennes et de forces substantielles américaines en Europe joue un rôle irremplaçable pour la propre défense de l'Amérique du Nord aussi bien que pour celle de l'Europe. De manière analogue, les forces substantielles des Alliés européens servent à défendre l'Europe de même que l'Amérique du Nord. Il est également reconnu que les progrès ultérieurs vers l'unité que les États membres de la Communauté européenne sont déterminés à faire devraient, le moment venu, avoir un effet bénéfique sur la contribution à la défense commune de l'Alliance de ceux d'entre eux qui en sont membres. D'autre part, la contribution apportée par les pays de l'Alliance au maintien de la sécurité internationale et de la paix mondiale est reconnue comme étant d'une grande importance.

“Les membres de l'Alliance estiment que leur volonté d'unir leurs efforts pour assurer la défense commune leur fait obligation de maintenir et améliorer l'efficacité de leurs forces, chaque pays devant supporter, en fonction du rôle qu'il assume dans la structure de l'Alliance, sa juste part des charges assurant la sécurité de tous. Inversement, ils considèrent que rien ne doit être accepté à l'occasion de négociations en cours ou à venir qui puisse diminuer cette sécurité.

“Les Alliés sont convaincus que pour

Le gâteau du vingt-cinquième anniversaire

“Un problème sérieux s'est posé lorsque nous nous sommes demandé comment couper ce magnifique gâteau. Devrons-nous nous servir d'une épée ou d'un soc de charrue? Laquelle des caractéristiques de l'OTAN devrons-nous faire ressortir?

“Le problème a été résolu d'une façon qu'il me plaît de croire typiquement canadienne. Nous employons un grand couteau de cuisine: un objet utilitaire accomplira la tâche.

“Accomplir sa tâche, voilà le principal signe caractéristique de l'OTAN. C'est ce qu'elle a fait depuis vingt-cinq ans. Son rôle a subi d'importants changements au cours de ces vingt-cinq années. Bien que la défense commune en soit une dimension dont nous reconnaissons tous la nécessité, nous avons vu la collaboration et la consultation politique prendre de plus en plus d'ampleur et chacun d'entre nous s'est réjoui de cette évolution.

“Si le dialogue révèle parfois des divergences de vues, il s'agit là d'un signe encourageant: cela signifie que les pays membres prennent le dialogue au sérieux. D'autre part, nous

sommes tous convaincus plus fermement que jamais, j'en suis sûr, de la force que peut engendrer l'unité.

“Il est d'usage, lorsque l'on coupe un gâteau d'anniversaire, de formuler un vœu. Le mien sera que l'Alliance atlantique demeure capable de se plier aux différentes circonstances et de saisir les nouvelles occasions de favoriser la paix et la détente, au moyen d'un dialogue énergique entre les pays membres et d'une façon cohésive d'aborder le dialogue collectif avec les autres pays.

“Bien sûr, il nous est impossible, dans ce monde en évolution constante, de prévoir ce que nous réservent les anniversaires futurs de l'Alliance. Mais si nous continuons à croire fermement à la nécessité de la collaboration dans les entreprises qui nous attendent, il nous est permis d'entrevoir l'avenir avec optimisme.”

(Paroles du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, à la cérémonie de gala marquant le 25e anniversaire de l'OTAN, au Centre national des Arts à Ottawa.)